

Catherine Wolff  
La Condemenne 169  
2829 Vermes

Vermes, le 21 mai 2019

Conseil Général de Val Terbi  
2824 Vicques

Interpellation – Pour que passe le « Noctambus » à Vermes

Monsieur le Président,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Mon village fait partie du Val Terbi et plus précisément de la commune du même nom, mais contrairement au reste de la vallée, les jeunes et les moins jeunes adultes n'ont pas la chance de pouvoir rentrer le week-end avec le Noctambus, car à Vermes il ne passe toujours pas !

Pour rappel, le 14 juin 2016, une résolution a été déposée dans ce sens et acceptée par le Conseil général de Val Terbi ensuite de quoi, elle a été transmise à l'autorité concernée, soit l'Association du Noctambus.

En mars 2017, une réponse succincte a été donnée précisant, je cite « que sans soutien financier par des tiers, Noctambus n'est pas en mesure d'accéder à une extension de la ligne sur Vermes, voire d'autres localités qui en ont fait la demande. Pour remédier à cet état de fait, cette Association a lancé une nouvelle campagne de récolte de fonds ».

Plus de 2 ans ont passé et les choses n'ont pas du tout évolué, Vermes ne bénéficie toujours pas d'un bus de nuit. Pourtant des possibilités simples existent, par exemple :

- Pourquoi, à la demande et comme cela se fait en Ajoie, ne pas dérouter sur Vermes une course Delémont-Montsevelier ?
- Pourquoi en dehors de la saison hivernale (puisqu'il n'existe pas de déneigement de la route Rebeuvelier-Vermes), ne pas prolonger la ligne Delémont-Courrendlin-Rebeuvelier jusqu'à Vermes, sachant qu'il arrive au chauffeur de rapatrier le bus de Rebeuvelier à Vermes, lieu où il est garé durant le week-end ?

Il a été relevé qu'en ville de Delémont non plus, le bus de nuit ne passe pas partout et que rien n'est prévu pour y remédier. Une comparaison a été faite par l'Association Noctambus à ce sujet notamment sur la distance qui sépare la gare de Delémont et les quartiers du haut de la ville avec celle du Pont-de-Cran à Vermes.

Les conditions pour un piéton ne sont pas du tout comparables au niveau de la sécurité car sur le tronçon Pont-de-Cran, Tiergarten, Vermes qui est 2 à 3 fois plus long, il n'y a pas de trottoir, la limitation de la vitesse routière est à 80km/h et il n'y a pas d'éclairage public d'où un risque important d'accident pour une personne marchant dans la nuit. Il en va de même pour un cycliste.

De plus, une proposition tout récente a été faite par le BPA pour interdire aux adultes de moins de 25 ans, la conduite de nuit, durant les week-ends, où avec de jeunes passagers. Si ces mesures devaient être appliquées à terme ce serait encore une pénalité supplémentaire donc un argument de poids pour que soient aussi organisés des transports en communs nocturnes à destination de Vermes.

La population du village, je pense surtout aux jeunes gens, est déjà préteritée dans ses déplacements durant la journée puisque la dernière course de Carpostal arrive à 18h44. Cette ligne n'est pas rentable, mais le rôle d'un service public est-il de faire des bénéfices ou de rendre service ?

Au vu de ce qui précède, se posent donc les questions suivantes :

Est-ce qu'une évaluation du coût que représente une course Vicques – Vermes a-t-elle été faite et est-ce qu'un chiffre a été communiqué ?

Est-ce que l'Association Noctambus a lancé sa campagne de récolte de fonds, comme proposé en 2017 ?

Si oui, est-ce qu'à ce jour la possibilité d'effectuer au moins une course durant les nuits de vendredi et de samedi en direction de Vermes a-t-elle été réexaminée ?

Existe-t-il une chance d'obtenir un Noctambus sur la ligne 20 ?

Si oui, est-il envisageable à court terme ?

A une époque où les transports publics doivent être privilégiés et par équité avec les habitants des autres villages du Val Terbi, sachant que la fin de l'année scolaire est proche, que cette année encore sur Vermes des adolescents vont quitter l'école et donc sortir le week-end, je souhaite vivement que les Autorités de la commune de Val Terbi interviennent une nouvelle fois auprès de l'Association pour qu'enfin le Noctambus passe à Vermes.

Avec mes remerciements au Conseil communal pour le réexamen de cette problématique.

Catherine Wolff  
Conseillère générale  
De Val Terbi

